

## Section des Bibliothèques Publiques

### ■ Rapport moral

par Claudine Belayche

Lors du congrès d'Arles en 1992, Didier Guilbaud, alors président de la section, avait annoncé les prochaines élections pour le renouvellement du conseil d'administration de la section. Ces élections ont eu lieu en octobre 1992, et le numéro de *Lecture Publique* de ce début d'année en donnait les résultats. Le nouveau bureau, élu au sein du conseil, est très renouvelé par rapport au précédent :

- Dominique Peignet et Mireille Chauveau, trésorier et trésorier adjoint ;
- Joëlle Muller et Gérard Brugière, secrétaire et secrétaire adjoint ;
- Claudine Belayche, présidente.

Je souhaite maintenant, parce que vous devez vous prononcer sur ces orientations, vous parler de ce début d'année 1993 et des thèmes qui nous ont paru importants.

### ■ L'organisation des journées d'étude

Le manque d'information, le fréquent isolement des bibliothécaires dans leurs établissements, rendent nécessaires une ou deux fois par an de pouvoir nous rencontrer, en complément des rencontres régionales.

Nous avons donc organisé le 23 mars 1993 une journée sur les contenus de formations proposées aux personnels de bibliothèque dans les nouvelles architectures statutaires. Le compte rendu de cette journée paraîtra dans le prochain numéro de *Lecture Publique*. Je crois pouvoir dire que cette journée, si elle n'a pas levé (loin s'en faut !) nos craintes sur le paysage de la formation professionnelle dans le cadre des nouveaux statuts, a été très riche d'informations sur la formation pour une fois regroupée pour les personnels de l'Etat et des collectivités territoriales.

### ■ Le travail sur "gratuité et coût des services"

L'an dernier, une commission nationale avait en Arles, présenté un pré-rapport de travail sur "gratuité et coût des services", problèmes qui apparaissent cruciaux en ce moment dans les bibliothèques publiques, alors que semblent se renforcer notablement les pratiques de tarification des services dans ces bibliothèques.

La commission n'ayant pas pu reprendre ses travaux, la section a souhaité poursuivre la réflexion :

- d'une part, une enquête a été réalisée par courrier pour essayer d'approcher les pratiques en 1993 : les premiers résultats, très globaux, en sont disponibles ;
- d'autre part, il nous a semblé que nous ne pouvions nous satisfaire d'un simple constat : c'est pourquoi le conseil de la section vous proposera l'adoption d'une motion sur ce thème qui rappelle le principe, selon nous intangible, de l'accessibilité gratuite aux documents imprimés dans les bibliothèques publiques pour favoriser la réalisation des missions et objectifs de ces établissements.

### ■ L'offensive d'un certain nombre d'éditeurs "Faut-il brûler les bibliothèques ?"...

...nous oblige à préparer une riposte, ou plutôt nous oblige à aller au devant d'eux pour mieux expliquer le rôle des bibliothèques publiques dans la chaîne du livre. J'avoue que j'avais cru que la guerre bibliothécaires/libraires était définitivement oubliée, mais nous avons peut-être omis de mieux nous faire connaître des éditeurs eux-mêmes. Je proposerai donc pour la rentrée prochaine une journée de rencontre bibliothécaires/éditeurs, sur les thèmes récemment agités, le plus souvent par manque d'information réciproque...

### ■ L'action du conseil national sur le droit de prêt

Il me semble que la section devra être particulièrement présente, car, pour une raison que je m'explique mal, les bibliothèques publiques semblent être la cible privilégiée de l'institution de ce droit, alors que les BS ou les BU semblent pouvoir y échapper.

Je crois aussi que l'association est d'une certaine façon à une croisée des

chemins : jusqu'à maintenant, l'ABF a fonctionné comme une association de professionnels bénévoles qui mettent en commun leurs compétences, leur savoir-faire, pour aider au développement de certaines idées, promouvoir des actions et par là, aider à la défense de la profession auprès des instances politiques (ministérielles, commerciales, ...)

La bataille des statuts a révélé de façon importante une autre manière de voir l'ABF : nombre de nos collègues, adhérents ou non, ont vu en l'association, grâce au travail considérable, (réalisé par Dominique Lahary et les correspondants / statuts) d'élaboration, d'information, parfois presque d'instruction de dossiers personnels, un véritable service SVP, ce d'autant que le service était bien peu rendu ailleurs.

Il me semble utile que les adhérents puissent donner leur sentiment sur ces questions, qui orienteront certainement le travail de l'association pour l'année qui vient.

*Vote : rapport moral adopté à l'unanimité des présents.*

## Rapports financiers

### Exercice 1992

Report de l'exercice précédent 41 683,25

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Frais de déplacement	16 042	Part de cotisations	12 078
Affranchissement	10 575,51	T-shirts	4 650
Impression et mise sous-pli	11 183,87	Journée d'étude	5 710
Fournitures	913,22		
Frais financiers	5		
Remboursement ABF national	8 049		
<b>Total</b>	<b>46 768,6</b>	<b>Total</b>	<b>64 121,25</b>
<b>Solde créditeur en fin d'exercice</b>		<b>17 352,65</b>	

### Exercice 1993 (en cours)

Report de l'exercice précédent 17 352,65

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Frais de déplacement	5 543	Part de cotisations	53 869
Affranchissement et routage	3 875	Journée d'étude	7 650
Impression et mise sous-pli	3 798		
Frais journée d'étude	1 460		
<b>Total</b>	<b>14 676</b>	<b>Total</b>	<b>78 871,65</b>
<b>Solde provisoire au 5 mai</b>		<b>64 195,65</b>	